F I C H E D E D O N N E E S D E S E C U R I T E

Maya Action 5

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Caractéristiques chimiques	Produits spéciaux
Code du produit	107126-010
Fournisseur	Steinfels Cleaning Systems Division der Coop St. Gallerstrasse 180 CH-8411 Winterthur www.scs-ag.ch Tel. : +41 52 / 234 44 00 Fax : 052 / 234 44 01
Téléphone en cas d'urgence	145 (Tox-Zentrum) 044 / 251 51 51 (Tox-Zentrum) 052 / 234 44 00 (Bürozeit)
Date de révision	09.01.2008

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	0-5% Hydrogen PeroXide [O,C; R5-8-20/22-35], CAS 7722-84-1, EINECS 231-765-0 0-5% Sodium Laureth Sulfate [Xi; R38-41], CAS 68891-38-3, 0-5% C12-14 pareth-7 [Xn,N; R22-41-50], CAS 68439-50-9, 0-5% Cetoleth-8 [Xn; R22-41], CAS 68920-66-1, 0-5% Parfum [Xi; R43],

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux — En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Inhalation — Mettre la victime à l'air libre. En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.

Contact avec la peau — Laver immédiatement à l'eau abondante. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux — Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion — Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

---

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié — N'importe lequel.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité
Eau abondante en jet.

Dangers spécifiques — Ce produit n'est pas inflammable La combustion produit des fumées irritantes. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants
Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection intégrale contre les agents chimiques.

Méthodes particulières d'intervention
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.

---

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles — Utiliser un équipement de protection individuel. Balayer pour éviter les risques de glissade.

Précautions pour la protection de l'environnement
Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage. Eviter que le produit arrive dans les égouts.

Méthodes de nettoyage — Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

---

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Eviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais mélanger les concentrés directement.

Stockage

Eviter une exposition directe au soleil. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Ne pas entreposer près des alkalis. Ne pas congeler.

---

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limite(s) d'exposition

Limites nationales d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection individuelle

Protection des yeux

Eviter le contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

---

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme

Solution aqueuse.

Couleur

Incolore.

Odeur

Caractéristique.

Propriétés physiques et chimiques

pH	4.4.
Densité	1.014 g/ml.
Point d'éclair	--.

---

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Matières à éviter

Incompatible avec des bases.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

---

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

DL50/orale/rat = 2000 mg/kg (Sodium Laureth Sulfate).
DL50/orale/rat = 2500 mg/kg (C12-14 pareth-7).
DL50/orale/rat = 3000 mg/kg (Cetoleth-8).
DL50/orale/rat = 6730 mg/kg (Citric Acid).
DL50/orale/souris = 5040 mg/kg (Citric Acid).

Effets locaux

Irritant pour les yeux.

Toxicité à long terme

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

---

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Les eaux résiduaires de la transformation consécutive devraient faire l'objet d'un traitement approprié en accord avec les réglementations locales.

Persistance et dégradabilité

Hautement biodégradable. OCDE 302 B avec dosage du CO2, analyse COD: 96 % en 14 jours, analyse CO2: 89 % en 28 jours, rapport LFEM 444652B du 13.02.2007.

---

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Résidus de produit / produit non utilisé

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux.

---

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres Informations

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Informations réglementaires

Catégorie de nuisance à l'eau (Allemagne): 2.

Symbole(s)

Xi - Irritant.

Phrase(s) de risque

R36: Irritant pour les yeux.

Phrase(s) de sécurité

S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

---

16. AUTRES INFORMATIONS

Utilisation recommandée

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

R20/22: Nocif par inhalation et par ingestion.
R22: Nocif en cas d'ingestion.
R35: Provoque de graves brûlures.
R38: Irritant pour la peau.
R41: Risque de lésions oculaires graves.
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R5: Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R8: Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Autres informations

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Types d'utilisation

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.